

Image not found or type unknown



Paielement des heures supplementaires

Par **dombdomt**, le **10/05/2008 à 07:58**

je fais souvent des heures supp pour mon patron qu'il me demande de faire.nelles sont liées a un accroissement d'activité et donc justifiées.rnon s'arrange toujours entre nous pour le paiement (tres souvent mon boss me donne de la recup...)rnmais la je lui est demandé qu'il me les paye...rnce qu'il a fait enfin presque...rnil me devais 26 hrnje suis au 39 heures donc 35 de nominal et le reste en heures supprnsauf qu'au lieu de me payer mes 26 heures en heures supp il m'a filé une prime exceptionnelle!!!!rnas-t'il le droit???rnque puis'je faire????rnil me semblais que les heures supp etaient exonérées aussi pour les patrons...